

# FISCOLEX C.I.R. 2019

*Code des impôts sur les revenus 1992  
Arrêté royal d'exécution du C.I.R. 1992*

*Code des taxes assimilées aux impôts sur les revenus  
Arrêtés d'exécution*

*Code flamand de la Fiscalité et arrêté d'exécution (partim)*

*Législation spéciale*

Rédaction:

Jean THILMANY

Professeur à l'U.C.L.  
et à l'Ecole supérieure des Sciences fiscales  
Chargé d'enseignement à l'Université de Liège



Wolters Kluwer

*Matière tenue à jour jusqu'au Moniteur belge du 31 décembre 2018.*

Editeur responsable : Paul De Ridder

© 2019 Wolters Kluwer Belgium SA  
Zénobe Gramme (bâtiment G)  
Square des Conduites d'Eau 9-10  
4031 Liège

**Service clientèle et adresse de correspondance :**

Motstraat 30  
2800 Malines  
Tél. : 015 78 76 00  
client.BE@wolterskluwer.com  
www.wolterskluwer.be

Hormis les exceptions expressément fixées par la loi, aucun extrait de cette publication ne peut être reproduit, introduit dans un fichier de données automatisé, ni diffusé, sous quelque forme que ce soit, sans l'autorisation expresse et préalable et écrite de l'éditeur.

D/2019/2664/156  
978-94-03-00947-6  
BP/FLXC-YI-19001

## Table des matières générale (\*)

	p.
Code des impôts sur les revenus 1992 . . . . .	1
Arrêté royal d'exécution du code des impôts sur les revenus 1992	515
Code des taxes assimilées aux impôts sur les revenus . . . . .	801
– Arrêtés d'exécution . . . . .	894
Code flamand de la Fiscalité . . . . .	935
– Arrêté d'exécution . . . . .	1079
Législation spéciale . . . . .	1109
Table alphabétique . . . . .	1753

---

(\*) Le lecteur trouvera une table des matières plus détaillée au début de chaque division du FISCOLEX.